

Infirmier de classe supérieure

ÉCHELON	IB	IM	DURÉE CARRIÈRE
10	751	625	-
9	725	605	3 ans
8	705	590	3 ans
7	693	580	2 ans 6 mois
6	674	566	2 ans 6 mois
5	652	549	2 ans 6 mois
4	621	526	2 ans 6 mois
3	587	500	2 ans
2	553	474	2 ans
1	532	460	1 an

A compter du 1^{er} janvier 2021, les CAP ne sont plus compétentes pour connaître des décisions individuelles en matière de promotion et d'avancement. L'autorité compétente doit arrêter les lignes directrices de gestion après avis du comité comité social territorial.

Toute nomination à un grade d'avancement est soumise à un taux de promotion fixé par l'assemblée délibérante de chaque collectivité après avis du CST compétent.



Avancement de grade

Avoir au moins deux ans d'ancienneté dans le 4^{ème} échelon du grade d'infirmier de classe normale

et

Justifier de 10 ans de services effectifs dans un cadre d'emplois ou corps d'infirmiers ou dans un corps militaire d'infirmiers.

Infirmier de classe normale

ÉCHELON	IB	IM	DURÉE CARRIÈRE
8	664	559	-
7	614	520	4 ans
6	563	482	4 ans
5	517	449	4 ans
4	489	427	4 ans
3	460	408	3 ans
2	438	391	3 ans
1	418	377	2 ans